

REPUBLIQUE DU NIGER

COUR D'ETAT

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

ROLE D'AUDIENCE DES CHAMBRES REUNIES

DU VENDREDI 30 JANVIER 2026

A NEUF HEURES TRENTA (09 H 30 mn)

DESIGNATION	NATU RE	COMPOSITION
<u>AFFAIRES EN DELIBERE</u> Hamani Karimou, assisté de Me Yahaya Abdou, Avocat à la Cour Contre AD Madougou Diori représentés par Habibou Madougou Diori, assisté de Me Soumana Madjou, Avocat à la Cour		1°) <u>PRESIDENT</u> : ABDYOU DANGALADIMA, Président de la Cour d'Etat ; 2°) HASSANE HODI, Vice-Président de la Cour d'Etat ; 3°) Salissou Ousmane, Président de la Chambre Judiciaire ; 4°) Yaou Aboubacar, Président de la Chambre Administrative ; 5°) Mamane Bachir Yahaya, Conseiller ; 6°) Adamou Amadou, Conseiller ; 7°) Zakari Kollé, Conseiller ; 8°) Ibra Laouel Lélégomi, Conseiller ; 9°) Mme Adamou Aïssata Zakaria, Conseillère ; 10°) Mme Maïga Zeïnabou Labo, Conseillère ; 11°) Ibrahim Moumouni, Conseiller ; 12°) Garba Kalla, Conseiller ; 13°) Abdou Mahamadou Maïchanou, Conseiller ; 14°) Idrissa Yayé, Conseiller ; 15°) Ibrahim Oumarou, Conseiller ; 16°) Ibrahim Moustapha, Conseiller ; 17°) Samaïla A. Dan Gallou, Conseiller ; 18°) Mme Adamou Bibata, Conseillère ; 19°) Ibbo Lasseini, Conseiller ; 20°) Boubé Ibrahim, Conseiller ; 21°) Mano Salao, Conseiller ; 22°) Ibrahim Adamou, Conseiller ; 23°) Mamane Djibo, Conseiller ; 24°) Sanoussi Mamane, Assesseur Coutumier ; 25°) Ibrahim Alfari, Assesseur Coutumier ; 26°) M.P : MAAZOU ADAM, Procureur Général ; 27°) Me ADAMOU HABBI ADOUM, GREFFIERE

Fait à Niamey, le 12 JANVIER 2026

LE GREFFIER EN CHEF

NB : Monsieur le Monsieur le Vice-Président, les Présidents de Chambres et Mesdames et Messieurs les Conseillers ayant siégé à l'audience des Chambres Réunies du 11 Juillet 2025

à la délibération le 26.01.2026 à partir de 09 h 30 et jours suivants s'il y a lieu dans la Salle de délibérations.

REPUBLIQUE DU NIGER

COUR D'ETAT

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

ROLE D'AUDIENCE DES CHAMBRES REUNIES

DU VENDREDI 30 JANVIER 2026

A NEUF HEURES TRENTE (09 H 30 mn)

DESIGNATION	NATU RE	COMPOSITION
<u>AFFAIRES EN DELIBERE</u> Soumana Idé représentant Koda Kola Sessé, assisté de Me Diaouga Amadou, Avocat à la Cour Contre Alhassane Gani, assisté de Me Dadi Toukoulé, Avocat à la Cour		1°) <u>PRESIDENT</u> : HASSANE HODI, Vice-Président de la Cour d'Etat ; 2°) Salissou Ousmane, Président de la Chambre Judiciaire ; 3°) Yaou Aboubacar, Président de la Chambre Administrative ; 4°) Mamane Bachir Yahaya, Conseiller ; 5°) Adamou Amadou, Conseiller ; 6°) Zakari Kollé, Conseiller 7°) Ibra Laouel Lélégomi, Conseiller 8°) Mme Adamou Aïssata Zakaria, Conseillère ; 9°) Mme Maïga Zeïnabou Labo, Conseillère ; 10°) Ibrahim Moumouni, Conseiller ; 11°) Garba Kalla, Conseiller ; 12°) Abdou M. Maïchanou, Conseiller ; 13°) Idrissa Yayé, Conseiller ; 14°) Ibrahim Moustapha, Conseiller 15°) Mme Adamou Bibata, Conseillère ; 16°) Ibbo Lasseini, Conseiller ; 17°) Boubé Ibrahim, Conseiller ; 18°) Mano Salao, Conseiller ; 19°) Ibrahim Adamou, Conseiller ; 20°) Mamane Djibo, Conseiller ; 21°) Sanoussi Mamane, Assesseur Coutumier ; 22°) Ibrahim Alfari, Assesseur Coutumier ; 23°) M.P : MAAZOU ADAM, Procureur Général ; 24°) Me ADAMOU HABBI ADOUM, GREFFIERE

Fait à Niamey, le 12 JANVIER 2026

LE GREFFIER EN CHEF

NB : Monsieur le Monsieur le Vice-Président convie Messieurs les Présidents de Chambres et Mesdames et Messieurs les Conseillers ayant siégé à l'audience des Chambres Réunies du

31 OCTOBRE 2025 à la délibération le 26.01.2026 à partir de 09 h 30 et jours suivants s'il y a lieu dans la Salle de délibérations.

REPUBLIQUE DU NIGER

COUR D'ETAT

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

ROLE D'AUDIENCE DES CHAMBRES REUNIES

DU VENDREDI 23 JANVIER 2026

A NEUF HEURES TRENTE (09 H 30 mn)

DESIGNATION	NATU RE	COMPOSITION
<u>AFFAIRES EN DELIBERE</u> Abdoul Wahid Baba représenté par Attip Boukar Bichara Contre Baka Hassane, assisté de Me Niandou Karimou, Avocat à la Cour Fannami Boulama, assisté de Me Alidou Adam, Avocat à la Cour Contre 1°) Mme Sambo Mariama, assistée de Me Soulye Oumarou, Avocat à la Cour ; 2°) Communauté Urbaine de Niamey, assistée de Me Moussa Coulibaly, Avocat à la Cour		1°) <u>PRESIDENT</u> : ABDOU DANGALADIMA, Président de la Cour d'Etat ; 2°) HASSANE HODI, Vice-Président de la Cour d'Etat ; 3°) Salissou Ousmane, Président de la Chambre Judiciaire ; 4°) Mamane Bachir Yahaya, Conseiller ; 5°) Adamou Amadou, Conseiller ; 6°) Zakari Kollé, Conseiller ; 7°) Ibra Laouel Lélégomi, Conseiller ; 8°) Mme Adamou Aïssata Zakaria, Conseillère ; 9°) Mme Maïga Zeïnabou Labo, Conseillère ; 10°) Ibrahim Moumouni, Conseiller ; 11°) Garba Kalla, Conseiller ; 12°) Abdou Mahamadou Maïchanou, Conseiller ; 13°) Idrissa Yayé, Conseiller ; 14°) Ibrahim Oumarou, Conseiller ; 15°) Ibrahim Moustapha, Conseiller ; 16°) Samaïla A. Dan Gallou, Conseiller ; 17°) Mme Adamou Bibata, Conseillère ; 18°) Ibbo Lasseini, Conseiller ; 19°) Boubé Ibrahim, Conseiller ; 20°) Mano Salao, Conseiller ; 21°) Ibrahim Adamou, Conseiller ; 22°) Mamane Djibo, Conseiller ; 23°) M.P : MAAZOU ADAM, Procureur Général ; 24°) Me IBRAHIM LIHIDA BONDIERE, GREFFIER

Fait à Niamey, le 12 JANVIER 2026

LE GREFFIER EN CHEF

NB : Monsieur le Président de la Cour convie Messieurs le Vice-Président, les Présidents de Chambres et Mesdames et Messieurs les Conseillers ayant siégé à l'audience des Chambres Réunies du 30 MAI 2025 à la délibération le 19.01.2026 à partir de 09 h 30 et jours suivants s'il y a lieu dans la Salle de délibérations.